

Pandémie de Covid-19, Algérieⁱ

Situation épidémiologique du 07 janvier 2021

Ce bulletin a été élaboré à partir des données mises en ligne par le MSPRH, disponibles sur le site dédié : www.covid19.sante.gov.dz et provenant des différents établissements hospitaliers prenant en charge les malades COVID-19.

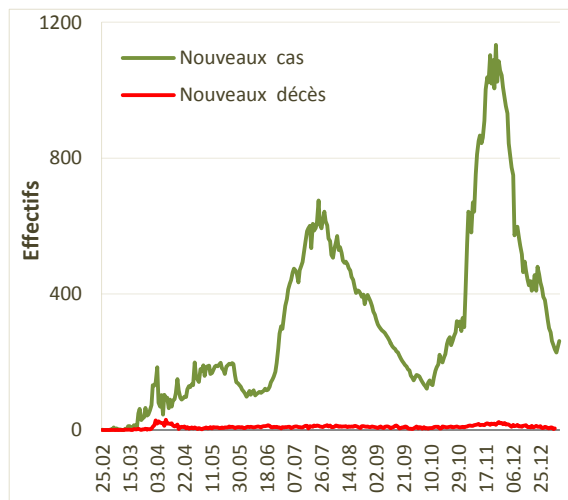
Ce numéro est consacré à l'évolution de la situation épidémiologique en matière de Covid-19. Il comprend une évolution globale de la situation en termes de morbidité et de mortalité et une distribution spatiale des cas, des données d'hospitalisation, ainsi que les tableaux récapitulatifs des journées des 05, 06 et 07 janvier. Les données présentées, ici, reflètent les tendances du nombre des malades pour lesquels une confirmation biologique ou radiologique a été obtenue et qui ont été publiées sur le site du MSPRH.

Dates clés

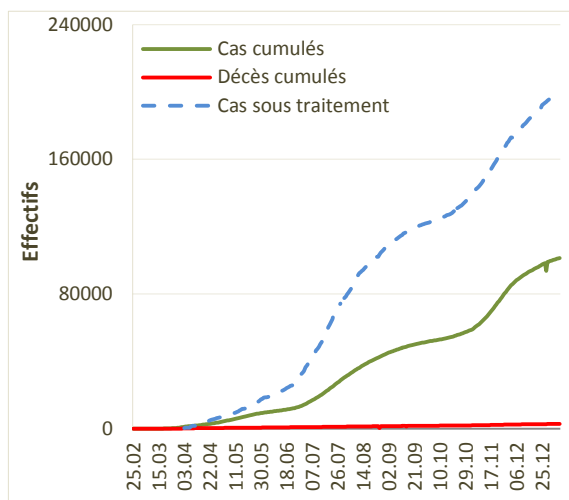
- 1^{er} cas confirmé de COVID-19
- 1^{er} décès dû au COVID-19
- 1^{er} foyer
- Date du rapport
- Date des données publiées par le MSPRH
- 25 février 2020 (Ouargla)
- 12 mars 2020 (Blida)
- 1^{er} mars (Blida : 1^{ers} cas)
- 08 janvier 2021
- 07 janvier 2021

Chiffres clés

	Algérie	Maghreb ¹	Egypte ¹	Monde ¹
· Cas cumulés	101 382	821 043	146 043	88 048 288
· Décès cumulés	2 792	17 425	8 029	1 898 639
· Nouveaux cas	262	4 970	1 219	861 748
· Nouveaux décès	6	98	54	14 878



Graph 1 : Evolution des nouveaux cas et des nouveaux décès au 07 janvier



Graph 2 : Evolution des cas et décès cumulés, et des patients sous traitement

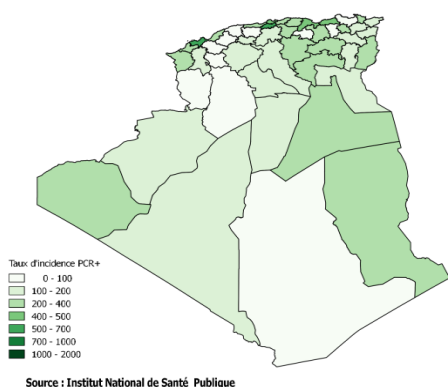
Actualités Covid-19

- Comparativement à tout type de vaccin confondu, le vaccin à ARNm de Pfizer/BioNTech utilisé en prévention du COVID-19 est associé à un risque de choc anaphylactique dix fois plus élevé, estiment deux allergologues américaines, dans une lettre publiée dans le *NEJM* ^[1]. La présence de polyéthylène glycol (PEG) comme excipient pourrait être à l'origine de cette réaction allergique aiguë, qui reste toutefois rare ² (cf. suite page 8).

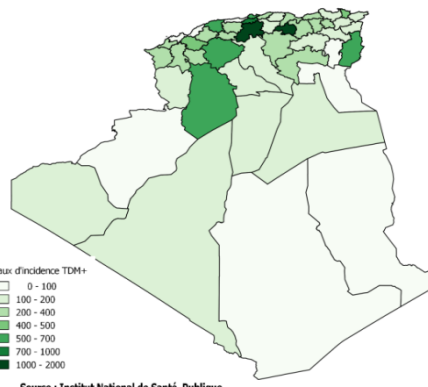
¹ Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com.

² Choc anaphylactique après vaccin anti-COVID: le polyéthylène glycol suspecté - Medscape – 06 janvier 2021.

Répartition spatiale des cas PCR+ et TDM+



Source : Institut National de Santé Publique



Source : Institut National de Santé Publique

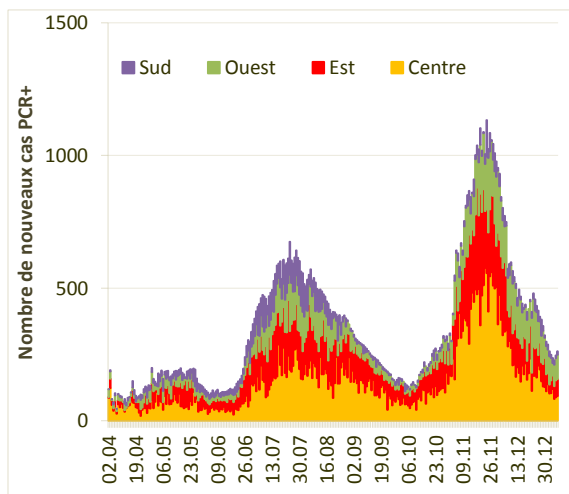
Carte 1 : Répartition des taux d'incidence PCR+ par wilaya au 07 janvier

Carte 2 : Répartition des taux d'incidence TDM+ par wilaya au 07 janvier

Au 07 janvier, le nombre total de cas cumulés est de 101 382 cas confirmés et de 141 377 cas probables, soit des taux d'incidence respectifs de 237,99 et de 331,87 cas pour 100 000 habitants. Les taux d'accroissement hebdomadaires sont de 1,8 % et de 1,2 % dans le même ordre.

Neuf wilayas enregistrent un taux d'incidence des cas confirmés supérieur à 300 cas pour 100 000 habitants. Ce sont Tizi Ouzou (302,85 le 31.12 versus 307,64 le 07.01), Aïn Temouchent (303,84 vs 312,58), Constantine (310,06 vs 316,73), Bouira (320,01 vs 324,68), Alger (397,44 vs 406,36), Bejaïa (423,00 vs 424,95), Jijel (425,39 vs 428,99), Oran (516,56 vs 535,43) et Blida (553,07 vs 563,31 cas pour 100 000 habitants).

Concernant les cas probables, huit wilayas ont un taux supérieur à 500 cas pour 100 000 habitants. Ce sont par ordre croissant Tiaret (501,61 vs 504,38), El Bayadh (518,66 vs 520,17), Tebessa (529,89 s 535,17), Alger (540,16 vs 546,82), Chlef (672,37 vs 681,55), Blida (759,71 vs 769,08), Bordj Bou Arreridj (1 037,68 vs 1 040,33) et Médéa (1 661,69 vs 1 678,64 cas pour 100 000 habitants).



Graph 3 : Evolution quotidienne des nouveaux cas PCR+ par région sanitaire

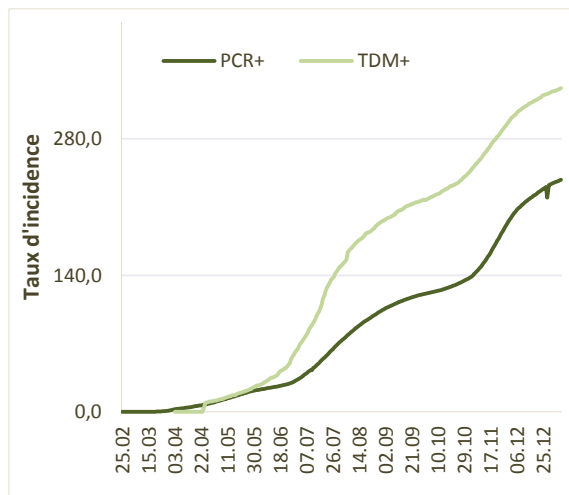
- Le graphe ci-contre, retrace la progression des nouveaux cas PCR+ déclarés quotidiennement.
- Le nombre de nouveaux cas déclaré au cours de la journée du 07 janvier est de 262 cas versus 299 le 31 décembre. Au cours de la semaine du 01 au 07 janvier, le nombre moyen quotidien est de 253,1 versus 371,9 la semaine précédente, soit une baisse de 31,9 %.
- Cette baisse est observée dans toutes les régions sanitaires à des degrés différents ; en tête de liste on retrouve la région Sud (-42,3 % ; de 27,0 à 15,6), suivie de l'Est (-39,7 % ; de 83,6 à 50,4), du Centre (-32,6 % ; de 154,4 à 104,1) et en dernier de l'Ouest (-22,3 % ; de 106,9 à 83,0).

Tableau I : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 07 janvier

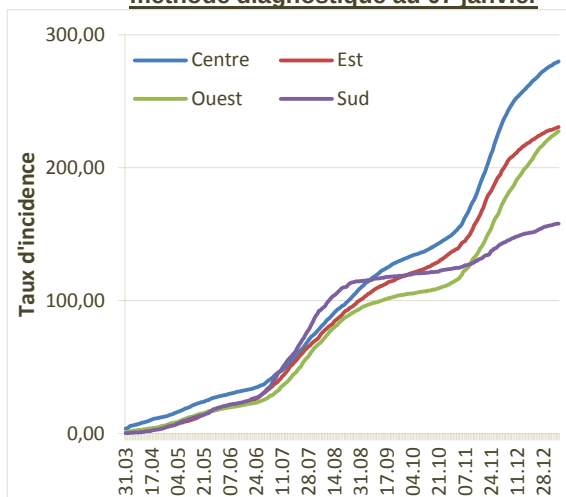
Région	Cas confirmés cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité (%)
Centre	42 905	93	279,98	1 305	3	8,52	3,04
Est	29 561	64	230,59	944	2	7,36	3,19
Ouest	19 871	92	227,58	264	0	3,02	1,33
Sud	9 045	13	158,02	279	1	4,87	3,08
Total	101 382	262	237,99	2 792	6	6,55	2,75

1 : exprimé pour 100.000 habitants

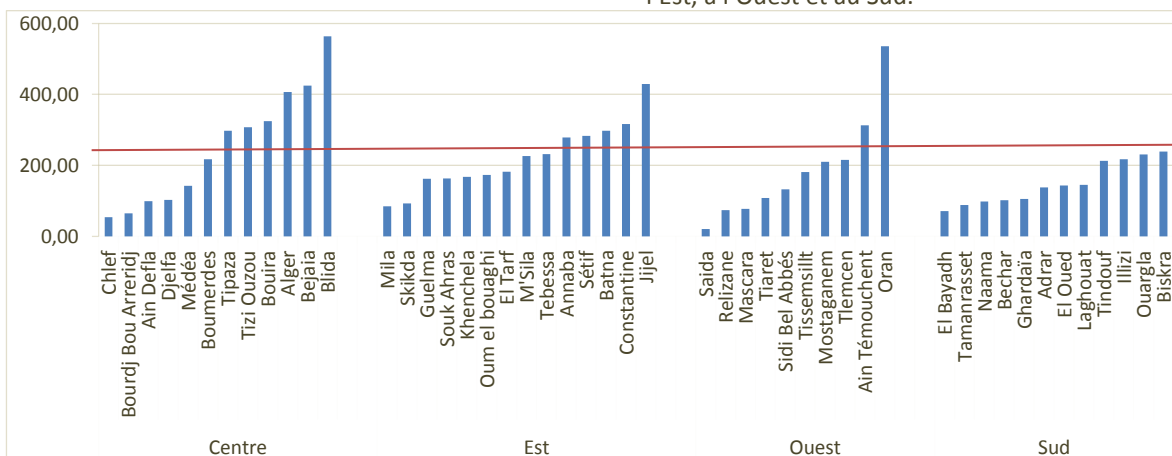
Morbidité



Graph 4 : Evolution du taux d'incidence par méthode diagnostique au 07 janvier



Graph 5 : Evolution du taux d'incidence par région sanitaire au 07 janvier



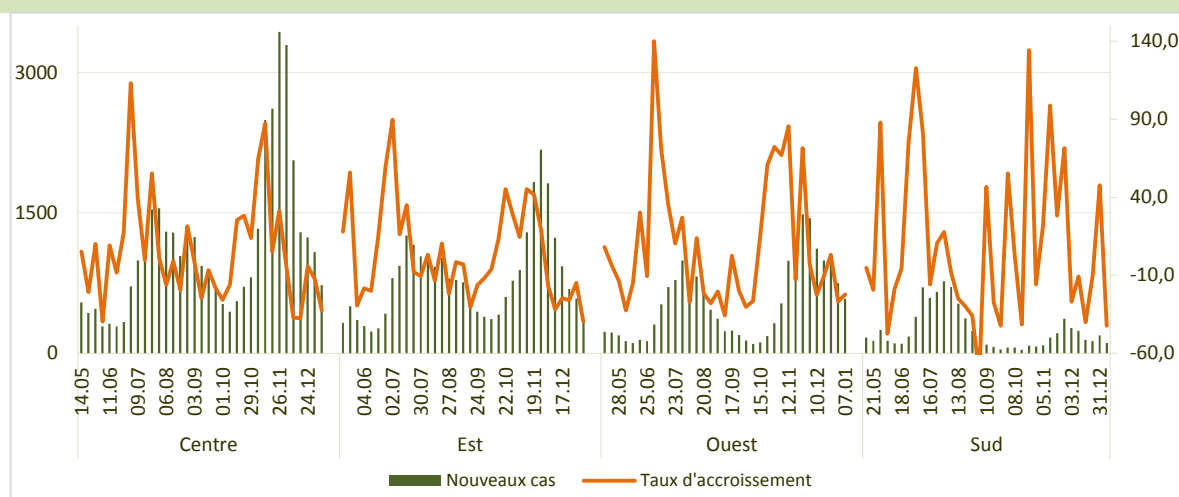
Graph 6 : Répartition du taux d'incidence par wilaya et par région sanitaire au 07 janvier

- Au 07 janvier, l'Algérie totalise 101 382 cas cumulés PCR+ et 141 377 cas cumulés TDM+ avec des taux d'incidence de 237,99 PCR+ versus 233,83 cas pour 100 000 habitants au 31 décembre et de 331,87 cas TDM+ versus 328,08 cas pour 100 000 habitants.
- Le différentiel entre les deux taux d'incidence des cas confirmés et des cas dépistés passe de 96,11 points à 83,88 points en quinze jours.
- Les taux d'accroissement sont de 1,8 % et de 1,2 % respectivement pour les cas PCR+ et les cas TDM+ en une semaine. La semaine précédente ces taux étaient de 2,7 % cas PCR+ et de 1,3 % pour les cas TDM+.

- Le graphe ci-contre, retrace l'évolution quotidienne des taux d'incidence. La courbe de la région Ouest se rapproche de plus en plus de celle de l'Est. L'écart passe de 6,22 points à 3,00 points entre le 01^{er} et le 07 janvier.
- Au 07 janvier, le nombre de cas cumulés confirmés enregistré pour chaque région sanitaire est de 42 905 cas, soit 42,3 % de l'ensemble des cas pour le Centre, de 29 561 cas cumulés (29,2 %) pour l'Est, de 19 871 cas (19,6 %) pour l'Ouest et de 9 045 cas (8,9 %) pour le Sud.
- Les taux d'incidence sont de 279,97 cas PCR+ - 230,59 - 227,58 et de 158,02 cas pour 100 000 habitants, respectivement pour le Centre, l'Est, l'Ouest et le Sud.
- Les taux d'accroissement enregistrés entre le 31 décembre et le 07 janvier sont de 1,7 % - 1,2 % - 3,0 % et de 1,2 % respectivement au Centre, à l'Est, à l'Ouest et au Sud.

- Le graphe ci-dessus visualise les taux d'incidence des cas confirmés par wilaya et par région sanitaire au 07 janvier.
- La région Centre enregistre un taux d'incidence de 279,97 cas pour 100 000 habitants, l'Est (230,59), l'Ouest (227,58) et le Sud (158,02) au 07 janvier. Les wilayas ayant des taux d'incidence supérieurs à 300,00 cas pour 100 000 habitants sont Tizi Ouzou (307,64), Bouira (324,68), Alger (406,36), Blida (563,31) et Bejaïa (424,95 cas PCR+ pour 100 000 habitants) pour le Centre. Pour la région Est, on retrouve les wilayas de Constantine (316,73) et de Jijel (428,99 cas pour 100 000 habitants). Concernant l'Ouest, deux wilayas enregistrent une incidence supérieure à ce seuil : Oran (535,43) et Ain Temouchent (312,58 cas pour 100 000 habitants). Pour la région Sud, aucune des wilayas n'enregistre un taux d'incidence supérieur à 300,00 cas pour 100 000 habitants. L'incidence la plus élevée est observée à Biskra avec 238,58 cas pour 100 000 habitants.
- Pour sept wilayas, le taux d'incidence n'a pas changé entre le 31 décembre et le 07 janvier ; ce sont Ghardaïa (105,37 cas pour 100 000 habitants), Tindouf (212,36), Tamanrasset (87,83), Béchar (101,23) et El Bayadh (71,33) pour le Sud, Tiaret (107,59) et Saida (20,21) pour l'Ouest.

Nouveaux cas PCR+

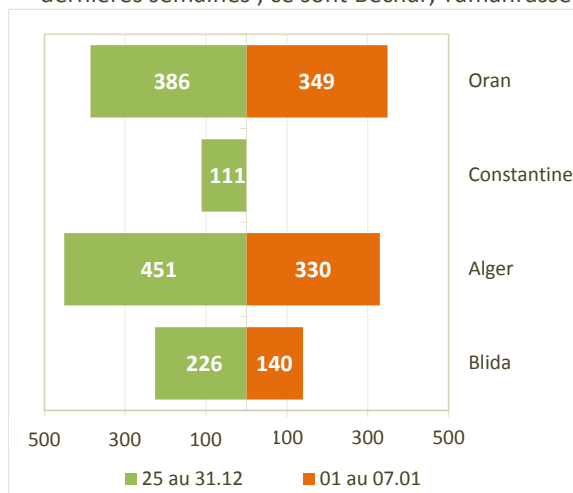


Graph 7 : Evolution hebdomadaire du nombre de nouveaux cas PCR+ et du taux d'accroissement par région sanitaire au 07 janvier

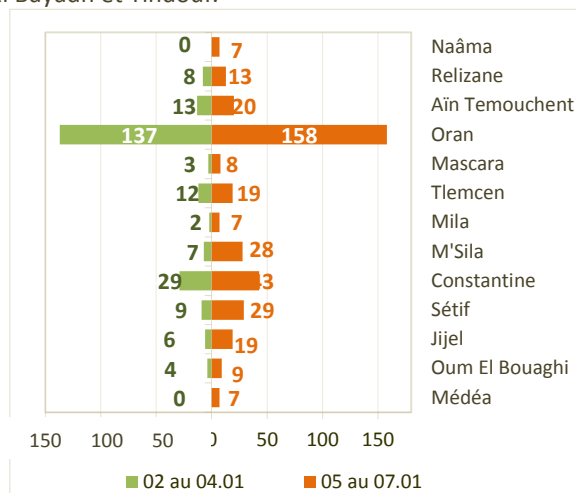
- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution hebdomadaire des nouveaux cas confirmés et les taux d'accroissement par région sanitaire au cours des trente-cinq dernières semaines.
- La diminution du nombre hebdomadaire de nouveaux cas se poursuit et est observée dans toutes les régions sanitaires. A l'échelle nationale, cette diminution s'est accentuée progressivement avec des taux d'accroissement de -8,35 %, -15,3 % et de -31,9 % respectivement entre la semaine du 11 au 17 décembre (3 354 nouveaux cas) et la semaine du 18 au 24 décembre (3 074 cas), entre cette dernière et la semaine du 25 au 31 décembre (2 603 cas) et entre la dernière semaine de décembre et la première semaine de janvier où l'on enregistre moins de 2 000 nouveaux cas avec 1 772 cas.
- La région Centre enregistre 729 nouveaux cas PCR+ la dernière semaine versus 1 081 entre le 25 et le 31 décembre, soit une diminution de 32,6 %. Cette baisse était moindre les deux semaines précédentes avec respectivement -4,3 % et -12,5 %. Dix wilayas observent une baisse de leurs notifications dont trois avec une chute importante des déclarations. Ce sont Médéa (-67,7 % ; de 31 à 10 cas), Béjaïa (-62,3 % ; de 53 à 20 cas) et Boumerdès (-48,5 % ; de 66 à 34 cas).
- Pour la région Est, le nombre de nouveaux cas notifiés cette dernière semaine est de 353 cas versus 585 cas la semaine précédente avec un recul des déclarations de 39,7 %. Sur les quatorze wilayas de la région, deux observent une diminution du nombre de nouveaux cas hebdomadaire ; ce sont Mila (-80 % ; de 5 à 9 cas) et M'Sila (-22,9 % ; de 35 à 43 cas).
- Concernant la région Ouest, après la légère hausse du nombre de nouveaux cas lors de la semaine du 17 au 24 décembre (1 023 cas), on observe par la suite et au cours des deux dernières semaines, une baisse

des notifications respectivement de 26,9 % et de 22,3 %. Le nombre hebdomadaire de nouveaux cas est passé à 748 puis à 581 cas. Toutes les wilayas de la région enregistrent une baisse de leurs notifications à l'exception de Mostaganem qui déclare le même nombre de cas (99 cas) au cours de ces deux semaines et de Aïn Temouchent qui rapporte une hausse de 50 %, le nombre de cas est passé de 26 à 39 cas.

- La région Sud observe la baisse la plus importante, de 42,2 % entre la dernière semaine où l'on enregistre 109 cas et la semaine précédente (189 cas). Cette chute des déclarations avait été précédée par une hausse de 47,7 % entre la semaine du 18 au 24 (143 cas) et du 25 au 31 décembre (189 cas). Huit wilayas observent une diminution de leurs notifications et quatre n'ont déclaré aucun cas durant les deux dernières semaines ; ce sont Béchar, Tamanrasset, El Bayadh et Tindouf.



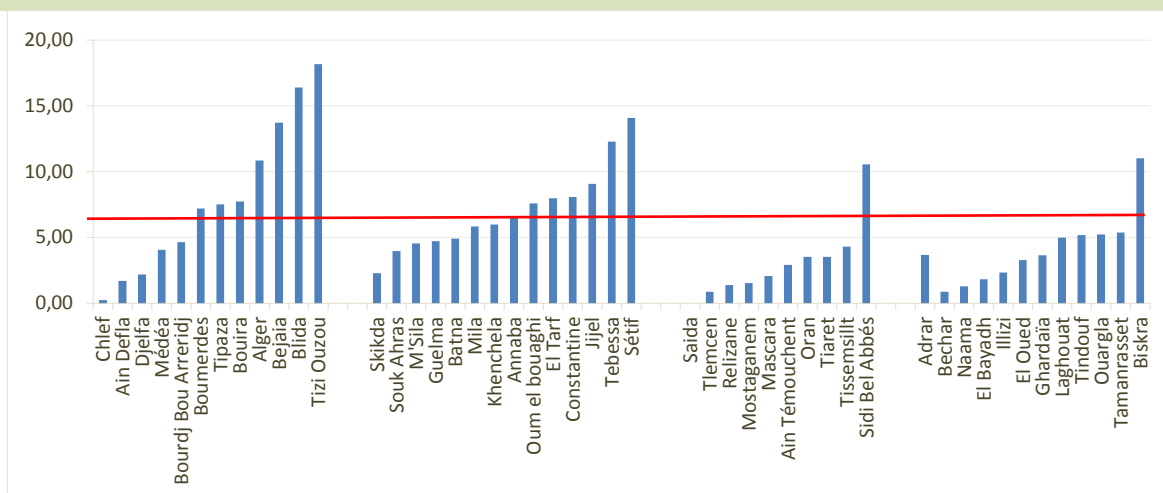
Graph 8 : Wilayas dépassant le seuil hebdomadaire de 100 nouveaux cas PCR+



Graph 9 : Wilayas avec une hausse de plus de cinq cas au cours des 3 derniers jours

- Le graph 8 ci-dessus reprend les wilayas pour lesquelles le nombre de nouveaux cas hebdomadaire au cours des deux dernières semaines, a dépassé le seuil des 100 cas confirmés (PCR+). Le graph 9 reprend les wilayas ayant déclaré une hausse d'au moins 5 nouveaux cas PCR+ au cours des trois derniers jours en comparaison avec les trois jours précédents.
- Concernant le graph 8, on constate que trois wilayas ont dépassé le seuil des 100 cas hebdomadaires au cours des sept derniers jours versus quatre la semaine précédente. Deux sont situées au Centre, Blida et Alger et une à l'Ouest, Oran. Toutes ces wilayas enregistrent une baisse du nombre hebdomadaire de nouveaux cas.
- Pour le graph 9, on note que treize wilayas enregistrent une progression de plus de 5 nouveaux cas entre la période allant du 2 au 4 et la période du 5 au 7 janvier. Au Centre, une seule wilaya dépasse le seuil de plus de 5 nouveaux cas, la wilaya de Médéa qui notifie 7 cas durant les trois derniers jours versus 0 les trois jours précédents. A l'Est, on retrouve le nombre de wilayas le plus important, six wilayas déclarent une hausse d'au moins 5 cas. Ce sont par ordre croissant Mila (de 2 à 7 cas ; +5 cas), Oum El Bouaghi (de 4 à 9 ; +5 cas), Jijel (de 6 à 19 ; +13 cas), Constantine (de 29 à 43 ; +14 cas), Sétif (de 9 à 29 ; +18 cas) et M'Sila (de 7 à 28 ; +21 cas). A l'Ouest, le nombre de wilayas est aussi élevé, cinq des douze de la région rapportent une augmentation d'au moins cinq cas ; ce sont Tlemcen (de 12 à 19 cas ; +7 cas), Mascara (de 3 à 8 ; +5 cas), Oran (de 137 à 158 ; +21 cas), Aïn Temouchent (de 13 à 20 ; +7 cas) et Relizane (de 8 à 13 ; +5 cas). Au Sud, seule la wilaya de Naâma dépasse ce seuil, le nombre de cas passe de 0 à 7 cas entre les deux périodes pré citées.

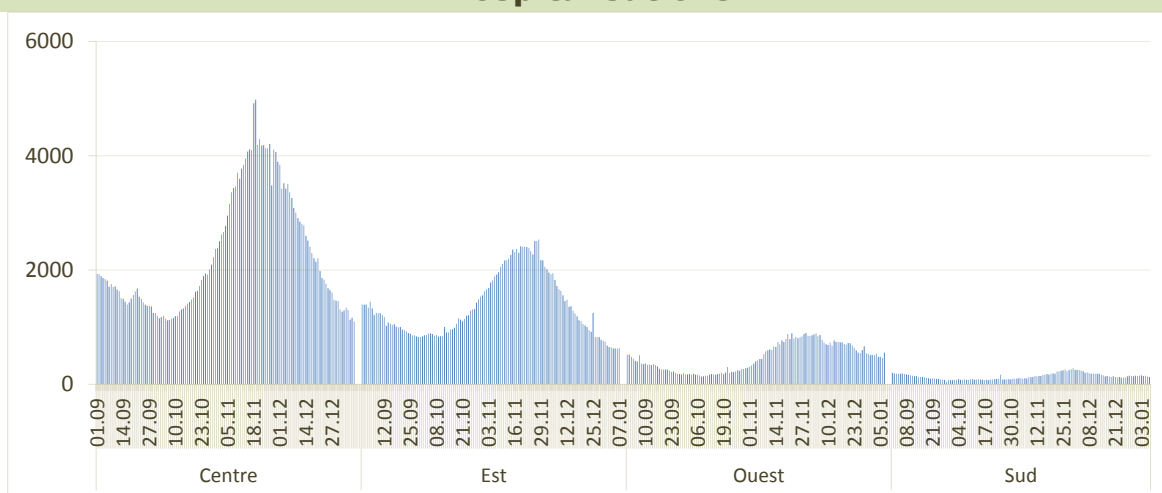
Taux de mortalité



Graph 10 : Taux de mortalité par wilaya et par région sanitaire au 07 janvier

- Le graphe ci-dessus reprend l'évolution du taux de mortalité par wilaya et par région sanitaire au 07 janvier.
- Au 07 janvier, 2 792 décès cumulés ont été enregistrés, soit un taux de mortalité de 6,55 décès pour 100 000 habitants. Le taux d'accroissement est de 3,2 % entre le 24 décembre et le 07 janvier. Quarante-sept nouveaux décès ont été notifiés au cours des quinze derniers jours.
- Le taux de mortalité de la région Centre est de 8,52 décès pour 100 000 habitants. Il dépasse de près de 2 points le taux national (1,97 points). Le taux d'accroissement de la mortalité entre le 24 décembre et le 07 janvier est le plus élevé des régions avec 3,8 %. Quatre wilayas dépassent le taux régional. Ce sont par ordre croissant Alger (10,84), Bejaïa (13,71), Blida (16,39) et Tizi Ouzou (18,18 décès pour 100 000 habitants). Trois wilayas observent une hausse de plus de 5 % au cours des quinze derniers jours : Bejaïa (de 132 à 141 décès ; hausse de 6,8 %), Tizi Ouzou (de 203 à 220 ; 8,4 %) et Boumerdes (de 68 à 76 ; 11,8 %). Cinq wilayas n'ont notifié aucun décès au cours des quinze derniers jours. Ce sont Chlef, Bouira, Djelfa, Tipaza et Aïn Defla.
- Concernant la région Est, le taux de mortalité est de 7,36 décès pour 100 000 habitants. C'est la région qui enregistre le taux d'accroissement le plus bas avec 2,5 % au cours des quinze derniers jours. Six wilayas ont un taux supérieur à 7,36 décès pour 100 000 habitants. Ce sont Oum El Bouaghi (7,58), El Tarf (7,96), Constantine (8,07), Jijel (9,06), Tébessa (12,28) et Sétif (14,09). Trois wilayas observent une hausse de plus de 5 % au cours de la même période : Constantine (de 88 à 93 ; 5,7 %), Mila (de 51 à 54 ; 5,9 %) et El Tarf (de 36 à 40 ; 11,1 %). Aucun nouveau décès n'a été enregistré entre le 24 décembre et le 07 janvier à Oum El Bouaghi, Batna, Jijel, Annaba, M'Sila et à Khenchela.
- La région Ouest a le taux de mortalité le plus bas avec 3,02 décès pour 100 000 habitants. Son taux d'accroissement est de 3,1 % au cours des deux dernières semaines. Quatre wilayas enregistrent un taux supérieur au taux national : Oran (3,51), Tiaret (3,53), Tissemsilt (4,31) et Sidi Bel Abbès (10,56). Seules trois wilayas notifient des décès entre le 24 décembre et le 07 janvier : Oran, Tiaret et Sidi Bel Abbès. Oran et Tiaret observent une hausse de plus de 5 % avec respectivement 6,6 % (de 61 à 65) et 5,7 % (de 35 à 37). Sept wilayas n'ont notifié aucun nouveau décès durant cette période. Ce sont Tlemcen, Saïda, Mostaganem, Mascara, Tissemsilt, Aïn Temouchent et Relizane.
- Pour la région Sud, le taux de mortalité est de 4,87 décès pour 100 000 habitants. Une hausse de 3,1 % est enregistrée à l'échelle régionale au cours des quinze derniers jours. Laghouat (4,99), Tindouf (5,18), Ouargla (5,23), Tamanrasset (5,36) et Biskra (11,01 décès pour 100 000 habitants) dépassent le seuil régional. Trois wilayas sur douze notifient des décès durant cette période : Biskra (de 104 à 106 ; 1,9 %), Adrar (de 18 à 20 ; hausse de 11,1 %) et Laghouat (de 31 à 35 ; 12,9 %).

Hospitalisations



Graph 11 : Evolution quotidienne du nombre d'hospitalisations par région sanitaire entre le 01 juillet et le 07 décembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution du nombre de patients hospitalisés en structures de santé par région sanitaire depuis le 01 juillet jusqu'au 07 janvier.
- La tendance à la diminution se poursuit à l'échelle nationale et régionale. Seule la région Sud enregistre une légère remontée. Au niveau national, la moyenne quotidienne au cours des sept derniers jours est de 2 522,9 patients en structure de santé versus 3 086,6 la semaine précédente, soit une baisse de 18,3 %.
- La région Centre enregistre un nombre moyen quotidien de 1 228,6 hospitalisations pour Covid-19 entre le 01 et le 07 janvier versus 1 520,7 entre le 25 et le 31 décembre. Le recul est de 19,2 %. Toutes les wilayas de la région observent une diminution du nombre d'hospitalisations au cours des sept derniers jours versus la semaine précédente.
- La région Est enregistre la diminution régionale la plus importante avec un recul de 25,6 %. On observe une moyenne quotidienne de 641,3 patients hospitalisés au cours des sept derniers jours versus 861,6 la semaine précédente. Aucune wilaya ne voit son nombre d'hospitalisations augmenter entre le 01 et le 07 janvier.
- Pour la région Ouest, le nombre moyen quotidien de patients en structure de santé est de 506,4 versus 566,0 la semaine précédente. La diminution du nombre d'hospitalisation est estimée à 10,5 %. A l'identique des deux autres régions, aucune wilaya n'enregistre une augmentation du nombre d'hospitalisés pour infection Covid-19.
- La région Sud est la seule qui voit son nombre moyen quotidien augmenter entre le 25 et le 31 décembre et, entre le 01 et le 07 janvier avec respectivement 138,3 et 146,6 patients en structures de santé. La hausse est de 6,0 %. Huit wilayas sur douze observent une élévation de la moyenne quotidienne au cours des sept derniers jours. Biskra reste stable et trois wilayas, Tamanrasset, Ouargla et El Oued, voient cet indicateur diminuer au cours de la même période.

En conclusion, le ralentissement des notifications observé depuis environ le début du mois de décembre se poursuit aussi bien à l'échelle nationale que régionale. On peut noter que sur les trois derniers jours, un certain nombre de wilayas, situées en majorité dans la région Est, enregistrent une légère augmentation du nombre de nouveaux cas. Cette situation doit renforcer notre vigilance et ce d'autant que de nombreux pays enregistrent une augmentation considérable du nombre de cas diagnostiqués dont des pays voisins comme la Tunisie et le Maroc.

Mesures de lutte

Actions clés menées depuis le début de la pandémie

- Un téléphone vert 3030 dédié aux informations et préoccupations des citoyens sur le coronavirus SARS-Cov2 a été mis en place par les autorités sanitaires.



- Le 22 mars, le ministre algérien de la santé annonce que « L'Algérie est entrée en phase 3 de l'épidémie du coronavirus ».
- Le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics à partir du dimanche 23 mai sous peine de sanction.
- Le 28 juin, le président a annoncé que toutes les frontières du pays seront fermées jusqu'à la fin de la pandémie.
- Le 10 décembre, un accord a été passé entre le ministère de la santé et l'association algérienne des radiologues et des laboratoires. Les tests de dépistage de l'infection Covid-19 ont été plafonnés. Les prix sont fixés à 7 000 DA pour le scanner, 8 800 DA pour une analyse par RT-PCR, 3 600 DA pour les tests antigéniques et 2 200 DA pour les tests sérologiques.
- Le 16 décembre 2020, le Premier ministre a également décidé pour les services de transport public de passagers, la continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, qui a débuté le dimanche 6 décembre, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50 % des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

Dernières actions

- Le 21 décembre 2020, le Premier Ministre a donné des instructions pour engager toutes les mesures et mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la disponibilité du vaccin et le lancement de l'opération de vaccination dès le mois de Janvier 2021 conformément aux directives de Monsieur le Président de la République, sachant que le Comité Scientifique a d'ores et déjà arrêté une Short list des laboratoires développeurs de vaccins et que les contrats sont en cours de finalisation pour les premières livraisons.
- Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé de reconduire les mesures de confinement à domicile de 20 heures à 5 heures le lendemain pour 15 jours supplémentaires à compter du vendredi 1er janvier dans 29 wilayas du pays, au titre du dispositif de lutte contre le Coronavirus (Covid-19). Les wilayas concernées sont : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane. Concernant les transports aériens sont maintenues les dispositions précédentes. Pour les transports routiers sur les liaisons inter-wilayas, il est demandé une reprise progressive et contrôlée avec limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars.
- Le 31 décembre, le porte-parole du gouvernement a annoncé que l'Algérie a signé un contrat avec un laboratoire russe pour l'acquisition du vaccin contre la Covid-19.

Actualités Covid-19 (suite)

- Dans cet article, il est énuméré plusieurs cas de choc anaphylactique survenus chez des professionnels de santé après injection de la première dose du vaccin à ARNm de Pfizer/BioNTech, puis de celui du laboratoire américain Moderna.
- Les premiers cas sont apparus dès le lendemain du lancement de la campagne de vaccination au Royaume-Uni, premier pays à utiliser massivement un vaccin à ARNm. Il s'agit de deux femmes, âgées de 40 et 49 ans, ayant des antécédents d'allergie alimentaire ou médicamenteuse. Elles portaient sur elles en prévention un stylo auto-injectable d'adrénaline.
- Ces deux cas ont amené les autorités britanniques à déconseiller la vaccination aux personnes présentant des antécédents de crises allergiques aiguës. En France, le vaccin à ARNm est contre-indiqué « chez les personnes présentant des antécédents de manifestations graves d'allergie de type anaphylactique », selon la Haute autorité de santé (HAS).
- D'autres réactions anaphylactiques ont ensuite été recensées aux Etats-Unis. Là encore, au lendemain du lancement de la campagne de vaccination, un premier choc anaphylactique est survenu en Alaska dans les dix minutes qui ont suivi l'injection chez une femme de 32 ans, qui cette fois ne présentait pas d'antécédents d'allergie connus, indiquent les auteurs.

- Par la suite, « après la vaccination de près de deux millions de professionnel de santé, plusieurs autres cas d'anaphylaxie associés au vaccin à ARNm de Pfizer/BioNTech ont été rapportés aux Etats-Unis ».
- Le deuxième vaccin à ARNm, celui du laboratoire américain Moderna, a commencé à être administré peu après celui de Pfizer/BioNTech. « Quelques cas potentiels d'anaphylaxie ont été rapportés, dont celui concernant un professionnel de santé allergique aux crustacés et portant sur lui un stylo auto-injectable d'adrénaline ».
- En considérant uniquement les réactions anaphylactiques survenues après injection du vaccin de Pfizer/BioNTech, les immunologues évaluent l'incidence à 1 cas pour 100 000 doses administrées, soit un risque dix fois plus élevé en comparaison avec l'incidence associée à l'ensemble des autres vaccins, évaluée à un cas d'anaphylaxie pour un million de doses injectées.
- Concernant le vaccin à ARNm de Moderna, il est encore trop tôt pour connaître le risque de choc anaphylactique et savoir s'il est similaire à celui associé au vaccin de Pfizer, notent les spécialistes.
- Plus connue pour être une réaction allergique excessive à certains aliments ou médicaments, le choc anaphylactique est aussi une complication pouvant apparaître après une vaccination.
- Selon le site « Vaccination Info service », « elle peut concerner tous les patients et tous les vaccins », ce qui implique « de surveiller les patients dans les quinze minutes suivant la vaccination ». Si l'antigène vaccinal peut être lui-même à l'origine de cette réaction, « les additifs sont plus souvent en cause ».
- Couramment employé comme excipient dans la fabrication de médicaments ou de cosmétiques, le polyéthylène glycol (PEG) fait figure de suspect numéro un. En effet, le PEG est utilisé dans les deux vaccins à ARNm pour stabiliser et prolonger la demi-vie des capsules lipidiques transportant l'ARNm, en formant à leur surface une couche hydrophile, expliquent les immunologues.
- Ils précisent que le PEG a déjà été mis en cause dans des réactions anaphylactiques après ingestion de médicaments ou de préparation colique en contenant, mais aussi après injection de produit de contraste ou d'hormones. « Le risque de sensibilisation semble plus élevé avec les médicaments injectables contenant du PEG de plus haut poids moléculaire ».
- Les deux vaccins à ARNm contiennent le même type de PEG. « La présence de PEG 2000 dans les vaccins à ARNm amène à s'inquiéter d'une possible implication de ce composant dans la réaction anaphylactique », estiment les auteurs. Une inquiétude qui apparaît justifiée: « à ce jour, aucun autre vaccin contenant du PEG comme excipient n'a été largement utilisé ».
- Selon elles, il convient de rester également vigilant avec les autres vaccins anti-Covid, comme celui d'Oxford/Astrazeneca à vecteur viral non répliquatif, qui contient du polysorbate 80, un excipient avec « une structure proche du PEG ». Les deux autres vaccins, qui devraient prochainement être validés (celui de Janssen à vecteur viral et de Novavax à base de protéine virale) contiennent aussi du polysorbate 80.
- « Toute personne ayant des antécédents de réaction anaphylactique à l'un des composants des vaccins à ARNm SARS-Cov-2 doivent éviter ces vaccins », conformément aux recommandations du CDC américain (Center for Disease Control), indiquent les immunologues. Dans une démarche préventive et en attendant d'avoir plus de données, « cette recommandation pourrait être élargie aux patients ayant des antécédents de réaction allergique au PEG ».
- Selon elles, ces cas d'anaphylaxie, même s'ils restent rares, soulignent la nécessité d'une « feuille de route de sécurité » pour assurer une surveillance accrue, mais aussi « définir les mécanismes en cause, identifier les populations à risque de développer de telles réactions et mettre en œuvre des stratégies pour faciliter la gestion et la prévention » de ces complications.
- Alors que des millions de personnes vont être prochainement vaccinées et que l'apparition d'effets secondaires non observés pendant les essais cliniques est presque inévitable, « nous devons nous préparer à élaborer des stratégies pour maximiser l'efficacité et la sécurité » des vaccins, estiment les deux spécialistes. Une approche essentielle pour « maintenir la confiance du public » et limiter les hésitations face à la vaccination.

Dans le monde

Distribution des cas de COVID-19 dans les pays les plus touchés au 07 janvier 2021³

³Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com



07 janvier	Cas confirmés	Décès	Guérisons	Incidence ⁴
Monde	88 048 288	1 898 639	49 098 418	1 164,28
Etats Unis	21 579 569	365 317		6 595,88
Inde	10 413 417	150 570	10 037 398	769,87
Brésil	7 961 673	200 498	7 081 521	3 800,88
Russie	3 297 833	59 628	2 681 373	2 282,58
Royaume Uni	2 895 124	78 621	4 881	4 354,29
France	2 701 235	66 197	174 767	4 032,46
Turquie	2 296 102	22 264	2 172 251	3 973,90
Italie	2 220 361	77 291	1 572 015	3 674,19
Espagne	2 024 904	51 675	150 376	4 333,78
Allemagne	1 886 561	38 987	1 517 019	2 274,94
Colombie	1 737 347	45 067	1 580 285	3 499,28
Argentine	1 690 006	44 122	1 484 794	3 798,24
Mexique	1 493 569	131 031	1 127 471	1 183,58
Pologne	1 356 882	30 241	1 095 616	3 572,76
Iran	1 268 263	55 933	1 050 553	1 550,44
Afrique du Sud	1 170 590	31 809	938 216	2 623,32
Ukraine	1 133 802	20 334	801 293	1 377,32
Pérou	1 022 018	37 925	962 566	3 194,88
Pays-Bas	862 805	12 182	10 376	2 244,92
Indonésie	797 723	23 520	659 437	4 629,58
République Tchèque	794 740	12 621	649 394	7 479,42
Roumanie	658 958	16 410	591 596	3 383,79
Belgique	658 655	19 936		5 766,51
Canada	639 693	16 595	544 047	1 726,15
Chili	629 176	16 913	593 235	3 359,34
Iraq	600 755	12 869	551 127	224,44
Bangladesh	519 905	7 718	464 446	322,21
Pakistan	497 510	10 558	453 828	234,44
Philippines	482 083	9 356	449 052	452,02
Arabie Saoudite	363 485	6 278	355 037	1 078,59
Chine	87 331	4 634	82 174	6,27
Maghreb	821 043	17 425	693 878	813,68
Maroc	448 678	7 645	420 569	1 245,32
Tunisie	152 254	5 052	113 415	1 316,48
Libye	103 515	1 558	78 268	1 549,96
Algérie	101 382	2 792	68 589	237,99
Mauritanie	15 214	378	13 037	345,51

Principales dates

- **Le 17 novembre 2019**, les 1^{ers} cas de **Covid-19** apparaissent dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis se propagent dans le monde entier.
- **Le 9 janvier 2020**, un nouveau coronavirus est identifié et son génome est séquencé. Un test de dépistage est mis au point.
- **Le 12 mars 2020**, l'OMS déclare que l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie.
- **Le 24 juin 2020**, le directeur général de l'OMS a déclaré que parmi les mesures de santé publique qui pourront enrayer la Covid-19 sont celles qui ont permis d'arrêter Ebola, et sont : « Trouver, isoler, tester et prendre en charge chaque cas et chercher sans relâche chaque contact ».

⁴ Exprimée pour 100 000 habitants

- **Le 17 septembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, rappelle aux gouvernements qu'ils ont la responsabilité juridique et morale de garantir la santé, la sécurité et le bien-être des agents de santé.
- **Le 12 octobre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré que jamais dans l'histoire de la santé publique l'immunité collective n'a été employée comme stratégie face à une épidémie, ni a fortiori face à une pandémie. Une telle approche poserait problème d'un point de vue scientifique comme sur le plan éthique. Ainsi, il a rappelé que l'immunité collective contre la rougeole est obtenue quand environ 95 % d'une population est vaccinée. En d'autres termes, on obtient une immunité collective en protégeant les gens contre un virus et non en les exposant.
- **Le 18 décembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré que les vaccins viendront compléter et non remplacer les outils efficaces existants dont nous disposons pour supprimer la transmission et sauver des vies. Entrevoir la fin de l'épidémie est source de réconfort, mais il faut veiller à ne pas baisser notre garde. Il incombe à chacun d'entre nous de prendre les mesures nécessaires pour assurer notre sécurité et celle de l'autre, y compris pendant cette période de fêtes.
- **Le 21 décembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré qu'il faudra, au début de 2021, 4,6 milliards de dollars É.-U. supplémentaires pour acheter des vaccins contre la COVID-19 pour au moins 20 % de la population de tous les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure.
- **Le 28 décembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a porté un toast à la science « puissions-nous partager ses résultats – en particulier les vaccins – de façon juste et équitable au cours de l'année qui vient et mettre fin ensemble à cette pandémie ! » et il a déclaré « Aucun d'entre nous ne peut mettre fin à une pandémie à lui tout seul, mais ensemble, nous en viendrons à bout ».
- **Le 30 décembre 2020**, l'OMS a déclaré : « les événements de 2020 nous ont amenés à tirer des enseignements édifiants et nous ont rappelé certains principes que nous devons tous garder à l'esprit en 2021. Notamment que les pouvoirs publics doivent accroître les investissements dans la santé publique, qu'il s'agisse de financer l'accès pour tous aux vaccins contre la COVID ou de veiller à ce que nos systèmes soient mieux préparés pour prévenir la prochaine pandémie, inévitable, et y faire face. Le fondement même de cette démarche, c'est l'investissement dans la couverture sanitaire universelle, pour faire de la santé pour tous une réalité ».

Dates	Pays/ Organisation	Fait saillant	Monde	Algérie
17-nov-19	Chine (Wuhan)	Apparition d'une maladie infectieuse émergente due au coronavirus		
12-janv-20	Chine	Cas d'infection due au nouveau coronavirus diagnostiqués à Wuhan	41 cas	
30-janv-20	OMS	Déclaration de l'état d'urgence de santé publique de portée internationale	8 235 cas	
25-févr-20	Algérie	Premier cas confirmé de Covid-19	80 415 cas	1 cas
28-févr-20	OMS	Elévation du niveau de risque du Covid-19 à un niveau très élevé	84 124 cas	1 cas
12-mars-20	OMS	Déclaration de la pandémie due au Covid-19	133 836 cas (4 615 Dc)	24 cas (1 Dc)
03-déc-20	Pologne, Iran	Plus d'un million de cas diagnostiqués	65 323 925 cas (1 506 609 Dc)	85 927 cas (2480 Dc)
05-déc-20	Tunisie	Plus de 100 000 cas diagnostiqués	66 643 106 cas (1 529 219 Dc)	87 502 cas (2501 Dc)
07-déc-20	Monde	Plus de 67 millions de cas diagnostiqués	67 694 420 cas (1 544 884 Dc)	88 825 cas (2527 Dc)
10-déc-20	USA	Plus de 15 millions de cas diagnostiqués	69 696 461 cas (1 582 212 Dc)	90 579 cas (2564 Dc)
12-déc-20	Turquie	A réajusté le nombre de cas diagnostiqués : passe ainsi de 955 766 à 1 809 809	71 569 705 cas (1 601 595 Dc)	91 368 cas (2584 Dc)
14-déc-20	Maghreb	Plus de 700 000 cas diagnostiqués	72 952 592 cas (1 621 786 Dc)	92 597 cas (2609 Dc)
17-déc-20	Monde	Plus de 75 millions de cas diagnostiqués	75 057 882 cas (1 662 562 Dc)	93 933 cas (2640 Dc)
19-déc-20	Turquie Royaume Uni	Plus de 2 millions de cas diagnostiqués	76 392 226 cas (1 685 888 Dc)	94 781 cas (2659 Dc)



21-déc-20	Monde	Plus d'1,7 millions de décès par Covid-9	77 468 005 cas (1 702 959 Dc)	95 659 cas (2675 Dc)
24-déc-20	Italie	Plus de 2 millions de cas diagnostiqués	78 985 969 cas (1 734 339 Dc)	97 005 cas (2705 Dc)
26-déc-20	Monde	Plus de 80 millions de cas diagnostiqués	80 455 541 cas (1 758 021 Dc)	97 857 cas (2722 Dc)
28-déc-20	Russie	Plus de 3 millions de cas diagnostiqués	81 247 842 cas (1 771 162 Dc)	98 631 cas (2737 Dc)
31-déc-20	Libye	Plus de 100 000 cas diagnostiqués	83 529 435 cas (1 818 481 Dc)	99 610 cas (2756 Dc)
02-Jan-21	Algérie	Plus de 100 000 cas diagnostiqués	84 670 987 cas (1 835 865 Dc)	100 159 cas (2769 Dc)
04-jan-21	USA	Plus de 21 millions de cas diagnostiqués	88 048 288 cas (1 898 639 Dc)	101 382 cas (2792 Dc)



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 05 janvier

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	750	0	137,22	20	0	3,66	2,67
2	Chlef	657	3	52,90	3	0	0,24	0,46
3	Laghouat	1 010	0	143,91	34	1	4,84	3,37
4	Oum El Bouaghi	1 364	5	172,40	60	0	7,58	4,40
5	Batna	4 108	7	297,09	68	0	4,92	1,66
6	Bejaia	4 370	0	424,95	140	0	13,61	3,20
7	Biskra	2 289	11	237,85	106	0	11,01	4,63
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	7 677	19	561,56	224	0	16,39	2,92
10	Bouira	2 631	4	323,08	63	0	7,74	2,39
11	Tamanrasset	213	0	87,83	13	0	5,36	6,10
12	Tébessa	1 874	0	230,13	100	0	12,28	5,34
13	Tlemcen	2 434	6	214,54	10	0	0,88	0,41
14	Tiaret	1 128	0	107,59	37	0	3,53	3,28
15	Tizi Ouzou	3 704	2	306,07	218	1	18,01	5,89
16	Alger	14 949	45	404,25	399	1	10,79	2,67
17	Djelfa	1 629	3	102,22	35	0	2,20	2,15
18	Jijel	3 206	7	427,39	68	0	9,06	2,12
19	Sétif	5 065	8	282,05	251	0	13,98	4,96
20	Saida	84	0	20,21	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	999	3	91,65	25	0	2,29	2,50
22	Sidi Bel Abbès	973	3	131,76	78	0	10,56	8,02
23	Annaba	1 959	0	277,73	46	0	6,52	2,35
24	Guelma	932	1	162,40	27	1	4,70	2,90
25	Constantine	3 614	5	313,44	93	0	8,07	2,57
26	Médéa	1 251	3	141,30	35	0	3,95	2,80
27	Mostaganem	1 906	12	208,45	14	0	1,53	0,73
28	M'Sila	2 909	4	224,39	59	0	4,55	2,03
29	Mascara	734	0	76,04	20	0	2,07	2,72
30	Ouargla	1 718	3	230,40	39	0	5,23	2,27
31	Oran	9 795	51	529,64	65	0	3,51	0,66
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	187	0	216,87	2	0	2,32	1,07
34	Bordj Bou Arreridj	487	0	64,56	35	0	4,64	7,19
35	Boumerdes	2 270	0	215,14	76	1	7,20	3,35
36	El Tarf	906	0	180,35	39	0	7,76	4,30
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	630	3	181,11	15	0	4,31	2,38
39	El Oued	1 269	0	143,19	29	0	3,27	2,29
40	Khenchela	810	2	167,20	29	0	5,99	3,58
41	Souk Ahras	903	0	162,63	22	0	3,96	2,44
42	Tipaza	2 166	0	295,49	55	0	7,50	2,54
43	Mila	784	7	84,76	54	0	5,84	6,89
44	Aïn Defla	932	3	98,79	16	0	1,70	1,72
45	Naâma	303	2	96,60	4	0	1,28	1,32
46	Aïn Temouchent	1 382	6	309,44	13	0	2,91	0,94
47	Ghardaïa	493	0	105,37	17	0	3,63	3,45
48	Relizane	630	0	72,34	12	0	1,38	1,90
Total		100 873	228	236,79	2 782	5	6,53	2,76

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 06 janvier

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	751	1	137,40	20	0	3,66	2,66
2	Chlef	658	1	52,98	3	0	0,24	0,46
3	Laghouat	1 012	2	144,19	34	0	4,84	3,36
4	Oum El Bouaghi	1 366	2	172,65	60	0	7,58	4,39
5	Batna	4 110	2	297,24	68	0	4,92	1,65
6	Bejaia	4 370	0	424,95	140	0	13,61	3,20
7	Biskra	2 293	4	238,27	106	0	11,01	4,62
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	7 684	7	562,07	224	0	16,39	2,92
10	Bouira	2 636	5	323,70	63	0	7,74	2,39
11	Tamanrasset	213	0	87,83	13	0	5,36	6,10
12	Tébessa	1 874	0	230,13	100	0	12,28	5,34
13	Tlemcen	2 443	9	215,33	10	0	0,88	0,41
14	Tiaret	1 128	0	107,59	37	0	3,53	3,28
15	Tizi Ouzou	3 720	16	307,39	220	2	18,18	5,91
16	Alger	14 983	34	405,17	400	1	10,82	2,67
17	Djelfa	1 633	4	102,47	35	0	2,20	2,14
18	Jijel	3 213	7	428,32	68	0	9,06	2,12
19	Sétif	5 069	4	282,27	251	0	13,98	4,95
20	Saida	84	0	20,21	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	1 001	2	91,83	25	0	2,29	2,50
22	Sidi Bel Abbès	974	1	131,90	78	0	10,56	8,01
23	Annaba	1962	3	278,16	46	0	6,52	2,34
24	Guelma	932	0	162,40	27	0	4,70	2,90
25	Constantine	3 646	32	316,21	93	0	8,07	2,55
26	Médéa	1 253	2	141,52	35	0	3,95	2,79
27	Mostaganem	1 917	11	209,65	14	0	1,53	0,73
28	M'Sila	2 914	5	224,78	59	0	4,55	2,02
29	Mascara	742	8	76,87	20	0	2,07	2,70
30	Ouargla	1 719	1	230,53	39	0	5,23	2,27
31	Oran	9 841	46	532,13	65	0	3,51	0,66
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	187	0	216,87	2	0	2,32	1,07
34	Bordj Bou Arreridj	487	0	64,56	35	0	4,64	7,19
35	Boumerdes	2 280	10	216,08	76	0	7,20	3,33
36	El Tarf	913	7	181,75	40	1	7,96	4,38
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	630	0	181,11	15	0	4,31	2,38
39	El Oued	1 271	2	143,41	29	0	3,27	2,28
40	Khenchela	810	0	167,20	29	0	5,99	3,58
41	Souk Ahras	903	0	162,63	22	0	3,96	2,44
42	Tipaza	2 176	10	296,85	55	0	7,50	2,53
43	Mila	784	0	84,76	54	0	5,84	6,89
44	Aïn Defla	932	0	98,79	16	0	1,70	1,72
45	Naâma	304	1	96,92	4	0	1,28	1,32
46	Aïn Temouchent	1 382	0	309,44	13	0	2,91	0,94
47	Ghardaïa	493	0	105,37	17	0	3,63	3,45
48	Relizane	638	8	73,26	12	0	1,38	1,88
Total		101 120	247	237,37	2 786	4	6,54	2,76

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 07 janvier

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	751	0	137,40	20	0	3,66	2,66
2	Chlef	665	7	53,55	3	0	0,24	0,45
3	Laghouat	1 014	2	144,48	35	1	4,99	3,45
4	Oum El Bouaghi	1 368	2	172,90	60	0	7,58	4,39
5	Batna	4 113	3	297,45	68	0	4,92	1,65
6	Bejaia	4 370	0	424,95	141	1	13,71	3,23
7	Biskra	2 296	3	238,58	106	0	11,01	4,62
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	7 701	17	563,31	224	0	16,39	2,91
10	Bouira	2 644	8	324,68	63	0	7,74	2,38
11	Tamanrasset	213	0	87,83	13	0	5,36	6,10
12	Tébessa	1 883	9	231,24	100	0	12,28	5,31
13	Tlemcen	2 447	4	215,68	10	0	0,88	0,41
14	Tiaret	1 128	0	107,59	37	0	3,53	3,28
15	Tizi Ouzou	3 723	3	307,64	220	0	18,18	5,91
16	Alger	15 027	44	406,36	401	1	10,84	2,67
17	Djelfa	1 633	0	102,47	35	0	2,20	2,14
18	Jijel	3 218	5	428,99	68	0	9,06	2,11
19	Sétif	5 084	15	283,11	253	2	14,09	4,98
20	Saida	84	0	20,21	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	1 005	4	92,20	25	0	2,29	2,49
22	Sidi Bel Abbès	976	2	132,17	78	0	10,56	7,99
23	Annaba	1 962	0	278,16	46	0	6,52	2,34
24	Guelma	932	0	162,40	27	0	4,70	2,90
25	Constantine	3 652	6	316,73	93	0	8,07	2,55
26	Médéa	1 255	2	141,75	36	1	4,07	2,87
27	Mostaganem	1 923	6	210,30	14	0	1,53	0,73
28	M'Sila	2 933	19	226,24	59	0	4,55	2,01
29	Mascara	742	0	76,87	20	0	2,07	2,70
30	Ouargla	1 723	4	231,07	39	0	5,23	2,26
31	Oran	9 902	61	535,43	65	0	3,51	0,66
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	187	0	216,87	2	0	2,32	1,07
34	Bordj Bou Arreridj	487	0	64,56	35	0	4,64	7,19
35	Boumerdes	2 287	7	216,75	76	0	7,20	3,32
36	El Tarf	913	0	181,75	40	0	7,96	4,38
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	630	0	181,11	15	0	4,31	2,38
39	El Oued	1 271	0	143,41	29	0	3,27	2,28
40	Khenchela	810	0	167,20	29	0	5,99	3,58
41	Souk Ahras	904	1	162,81	22	0	3,96	2,43
42	Tipaza	2 179	3	297,26	55	0	7,50	2,52
43	Mila	784	0	84,76	54	0	5,84	6,89
44	Ain Defla	934	2	99,00	16	0	1,70	1,71
45	Naâma	308	4	98,19	4	0	1,28	1,30
46	Ain Temouchent	1 396	14	312,58	13	0	2,91	0,93
47	Ghardaïa	493	0	105,37	17	0	3,63	3,45
48	Relizane	643	5	73,83	12	0	1,38	1,87
Total		101 382	262	237,99	2 792	6	6,55	2,75

1 : exprimé pour 100 000 habitants

¹Directeur de publication : Pr N. Smaïl – Equipe de rédaction : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr N. Aouchar – Conception : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr H. Hellal, Dr A. Lazazi Attig, Dr K. Ait Oubelli, Dr N. Aouchar.